

G U E R N

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 3 AVRIL 2008

DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE AU MAIRE ET AUX ADJOINTS :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer au Maire, pour la durée de son mandat, un certain nombre de délégations de fonctions et de subdéléguer aux adjoints les fonctions qui lui ont été conférées par le Conseil Municipal.

RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES DE REMPLACEMENT, OCCASIONNELS OU SAISONNIERS :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE

- d'autoriser Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, à recruter, en tant que de besoin, des agents non-titulaires pour remplacer des agents momentanément indisponibles.
- d'autoriser Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, à recruter en tant que de besoin, des agents non-titulaires à titre occasionnel ou saisonnier.

FIXATION DES INDEMNITÉS DE FONCTION :

Le conseil municipal de la commune de GUERN, considérant qu'il y a lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au maire et aux adjoints décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire et d'adjoints, aux taux suivants (taux en pourcentage de l'indice 1015) :

- ✓ Maire : 70 %
- ✓ 1^{er} adjoint : 34 %
- ✓ 2^{ème} adjoint : 20 %
- ✓ 3^{ème} adjoint : 20 %
- ✓ 4^{ème} adjoint : 20 %

COMMISSIONS COMMUNALES – ATTRIBUTIONS DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS :

Monsieur le Maire rappelle la réunion du 21 mars 2008 et la création des commissions communales.

Les attributions des différentes commissions s'établissent comme suit :

Commission Travaux – Voirie – Urbanisme – Environnement

Président : LE SCANFF Didier.

Membres Élus : MARTIN Jean-Pierre, ELLIAS Claude, LE DÉVÉHAT Yannick, L'HOSTIS Stéphanie, LE BOUEDEC Joseph, DORN Delphine.

Domaines couverts : Routes communales, bâtiments communaux, appartements, services techniques (programme travaux), accessibilité bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite.

Commission Affaires Scolaires et Périscolaires :

Présidente : L'HOSTIS Stéphanie

Membres Élus : HOUEIX Magali, JOUAN Isabelle, LE DÉVÉHAT Yannick, ROBIN Evelyne

Domaines couverts : Garderie, cantine & menus, écoles, assistantes maternelles, centre de loisirs, médiathèque (animation partagée avec la commission culture – loisirs).

Commission Finances – Gestion et Personnel Communal :

Présidente : DORN Delphine

Membres Élus : LE BOUEDEC Joseph, LE SCANFF Didier, LE TROUHER Erwan, EZANIC Jean-Louis, L'HOSTIS Stéphanie.

Domaines couverts : Gestion budgétaire - prévisions budget de fonctionnement et d'investissement, suivi financier annuel - analyse des différents postes de coûts, gestion administrative et financière du personnel communal, gestion du cadre d'emplois – ressources humaines.

Commission Solidarité – Enfance – Jeunesse – Personnes âgées :

Président : EZANIC Jean-Louis

Membres Élus : HOUEIX Magali, DETLOF /CHAPUT Stéphanie, ROBIN Evelyne, LE SCANFF Didier, JOUAN Isabelle.

Domaines couverts : Solidarité et animations intergénérationnelles, rencontres écoles/MAPA, favoriser les complémentarités jeunes/adultes, CCAS, dynamiser les sorties MAPA.

Commission Gestion espace rural et Agricole

Président : LE LIBOUX Claude

Membres Élus : MORAUT Philippe, ÉLLIAS Claude, LE TROUHER Erwan, MARTIN Jean-Pierre.

Domaines couverts : Relations entre agriculteurs, relations avec syndicats agricoles, gestion des chemins d'exploitation, gestion des chemins de randonnées, veille environnementale pour le développement durable.

Commission Patrimoine – Tourisme - Communication

Présidente : HOUEIX Magali

Membres Élus : MARTIN Jean-Pierre, ÉZANIC Jean-Louis, LE BOUEDEC Joseph, DETLOF/CHAPUT Stéphanie.

Domaines couverts : Animation touristique : L'Art dans les chapelles – etc..., partenariats avec l'office du tourisme de Pontivy, signalétique patrimoine, communication municipale : bulletin – site Internet – etc...concours des maisons fleuries.

Commission Culture – Sports – Loisirs - Associations

Présidents : DETLOF/CHAPUT Stéphanie et LE TROUHER Erwan

Membres Élus : MARTIN Jean-Pierre, HOUEIX Magali, LE DÉVÉHAT Yannick, ÉLLIAS Claude, LE BOUEDEC Joseph, ROBIN Evelyne, ÉZANIC Jean-Louis.

Domaines couverts : Liens inter-associatifs, dynamiser le Comité des Fêtes, gestion des activités culturelles au sein de la salle polyvalente, médiathèque, centre de loisirs, développement Association Guern/Malguénac , activités sportives.

Commission APPEL D'OFFRES

Président : LE BOUEDEC Joseph

Membres Titulaires : LE SCANFF Didier, LE DÉVÉHAT Yannick

Membres suppléants : MORAUT Philippe, DORN Delphine

Domaines couverts : Propositions des entreprises à consulter, ouverture des offres suite appels d'offres, analyse des offres, propositions des entreprises à retenir.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2008 :

L'assemblée municipale décide de faire varier les taux des 3 impôts de l'année 2008 de la façon suivante :

- Taxe d'habitation de 10.50 à 10.80 %,
- Taxe foncière bâti : de 15.50 à 16.00 %,
- Taxe foncière non bâti : de 40 à 42 %.

DÉCISIONS MODIFICATIVES :

Vu la délibération du conseil municipal en date du 25 janvier 2008 approuvant le budget primitif de l'exercice en cours,

CONSIDÉRANT la nécessité de prendre en charge des titres de recettes indûment émis,

CONSIDÉRANT les provisions pour créances douteuses inscrites au budget primitif 2007,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant ci-après pour faire face dans de bonnes conditions aux opérations financières et comptables à l'activité de la commune,

APRÈS en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE la décision modificative n° 1 telle que figurant ci-après :

FONCTIONNEMENT :

- Dépenses – Cpte 673 + 29 727.56 €
- Recettes – Cpte 7817 + 29727.56 €

PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'AIDE AUX COMMUNES POUR L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE 2008 :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que par lettre du 14 février 2008, Monsieur le Président du Conseil Général lui a fait connaître que la commune de GUERN bénéficierait, au titre de l'année 2008, dans le cadre du programme départemental d'aide aux communes pour investissement sur la voirie communale et rurale, d'une subvention de 30 % pour un montant de travaux subventionnable H.T. de 37500 €.

L'assemblée municipale, après avoir constaté, l'inscription de cette dépense au budget primitif 2008, DÉCIDE de réaliser des travaux d'entretien de la voirie pour 37500 € HT.

AMÉNAGEMENT DU BOURG – POINT SUR LES TRAVAUX ET AVENANTS À TRAVAUX :

CONTRÔLE RÉSEAU EAUX USÉES :

Monsieur le Maire fait savoir que le contrôle du réseau d'eaux usées n'a pas été prévu par la précédente équipe municipale en place.

Ce contrôle a pour but de vérifier l'étanchéité des conduites au moyen d'une caméra. Le coût estimé à ce jour pour ce contrôle s'élève à environ 2000 € TTC.

Une consultation d'entreprises vient d'être lancée. La réception des offres est prévue pour le 16 avril 2008.

AVENANT À TRAVAUX :

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a été constaté que l'aménagement des abords des toilettes publiques n'a pas été prévu.

L'entreprise BRULÉ & WEICKERT présente donc un devis qui s'élève à 7237.20 € HT, soit 8655.69 € TTC et qui comprend le terrassement, la construction d'un mur, l'enduit sur mur cotés vus, l'ouverture de tranchée, la fourniture et pose de canalisation, le raccordement au réseau, la fourniture et pose de caniveau, le reprofilage et la découpe et fourniture d'enrobés.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- DÉCIDE de prendre en charge une partie des travaux, soit 2577 € HT, 3082.09 TTC,
- DÉCIDE de ne pas réaliser, actuellement, la construction du mur,

CONVENTION L'ART DANS LES CHAPELLES – ÉTÉ 2008 :

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il vient de recevoir la convention entre la commune et l'association «L'art dans les chapelles». La participation financière de la commune s'élève à 759,56 €.

Le conseil municipal, après avoir délibéré AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

CONVENTION RELATIVE À L'INSPECTION EN HYGIÈNE ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune de GUERN a adhéree, par voie de conventionnement, en date du 1^{er} décembre 2004 pour une durée de 3 ans, à la mission inspection en hygiène et sécurité au travail qui est assurée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan.

Cette mission permet aux autorités territoriales de prendre conscience des risques professionnels, d'organiser la prévention des risques en interne et de constater les progrès accomplis en la matière.

La convention étant arrivée à échéance et afin d'inscrire la mission dans la continuité, il est proposé à la commune de renouveler la convention pour trois nouvelles années.

Le conseil municipal, après avoir délibéré ACCEPTE de renouveler la convention relative à l'inspection en hygiène et sécurité au travail avec le Centre de Gestion du Morbihan.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS :

Monsieur le Maire fait savoir que la durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal et que de nouveaux commissaires doivent être nommés dans les 2 mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux. La commune doit communiquer 12 noms de commissaires titulaires et 12 noms de suppléants, la désignation des 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléments étant du ressort des services des impôts. Le choix des commissaires doit être effectué de manière à assurer une représentation équitable des personnes respectivement imposées à chacune des 4 taxes directes locales.

Monsieur le Maire demande donc à chaque élu de réfléchir sur les candidats susceptibles d'exercer cette mission.

DÉLÉGUÉS AU SSIAD de PONTIVY

Monsieur le Maire fait savoir qu'il est nécessaire de nommer 2 représentants (1 titulaire et 1 suppléant) du conseil municipal auprès du SSIAD de PONTIVY.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, désigne M. EZANIC Jean Louis en tant que membre titulaire et Mme JOUAN Isabelle en tant que membre suppléant.

MOTION DE SOUTIEN À L'USINE DANDY :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Syndicat CGT DANDY a interpellé les communes sur la fermeture de l'usine DANDY à PONTIVY. La fermeture de cette usine entraînerait la suppression de 238 emplois. Les élus de la commune de GUERN souhaitent soutenir les salariés de l'usine DANDY en votant une motion de soutien.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- SE PRONONCE contre la fermeture du site,
- DEMANDE au groupe UNICOPA de réindustrialiser le site conformément à la loi, afin que chaque salarié retrouve un travail à Pontivy,
- SOUTIENT les salariés de l'usine DANDY dans la lutte contre la fermeture de l'usine.

PASSAGE DU TOUR DE France À GUERN :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le tour de France va emprunter les routes de la commune les 5 juillet et 6 juillet 2008.

Le samedi 5 juillet le passage des coureurs se fera entre 15 h 34 et 15 h 53 en centre bourg, la caravane publicitaire passera à 14 h 00.

Le dimanche 6 juillet le passage des coureurs se fera à Boderel entre 14 h 41 et 14 h 49, la caravane publicitaire passera aux alentours de 13 h 06.

Un arrêté interdisant le stationnement dans le bourg (rue de l'Étang et rue de la Vallée) sera pris par la commune pour le samedi 5 juillet 2008.